LE TRIO:

DOM QUICHOTTE, CHICANEAU; TARTUFFE,

AU TARTARE.

Cerberus hæc ingens latratu regna trifauci
Perſonat.

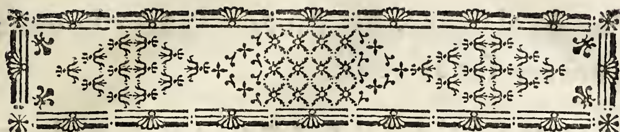
Opuſcules du même Auteur.

Lettre en réponſe au Mémoire des Princes, 1 l. 4 ſ.

Obſervations ſur le Préjugé de la Nobleſſe héréditaire, 1 l. 4 ſ.

Converſation entre deux Évêques, 1 l. 4 ſ.





LE TRIO:

DOM QUICHOTTE, CHICANEAU, TARTUFFE, AU TARTARE.

DOM QUICHOTTE.

MES armes. . . . . Mes armes. . . . . Ah ! roturière *canaille*, vous osez. . . .

CHICANEAU *à Tartuffe.*

A qui en veut donc le Seigneur Dom Quichotte ?

TARTUFFE.

Je ne sais ; c'est sûrement un nouvel

accès de folie. Le pauvre homme fe croit encore fur la terre.

DOM QUICHOTTE, *criant toujours*

Mes armes ! Mes armes ! Que je faffe rentrer tous ces *Vilains* dans la pouffière d'où ils s'efforcent de fortir !

CHICANEAU *à Tartuffe.*

Monfeigneur, vous êtes Prélat, je fuis Magiftrat, approchons ; effayons de le calmer. — Seigneur Chevalier, qui peut donc vous caufer un fi violent tranfport ?

TARTUFFE.

Au nom du Ciel ! Seigneur Chevalier ! Calmez-vous !

DOM QUICHOTTE.

Eh ! N'entendez-vous pas tout le train qui fe fait là-haut ? Ignorez-vous ce qui s'y paffe ?

CHICANEAU.

Pardonnez-moi ; mais j'efpère que la

Cour du Parlement, quand il ſera temps, rendra quelques Arrêts.

TARTUFFE.

J'eſpère que la Providence, qui veille ſans ceſſe ſur le ſalut des Empires.....

DOM QUICHOTTE.

Je vous trouve plaiſant, Seigneur Chicaneau, avec vos Arrêts de la Cour du Parlement ! Cela fera un bel effet ! Et vous, Seigneur Tartuffe, quoi qu'il en ſoit de vos diſcours mielleux, apprenez que la Providence n'agit que par nous. Mes armes, encore une fois !

CHICANEAU.

Seigneur Chevalier, avez-vous oublié que vous n'êtes plus qu'une ombre ?

DOM QUICHOTTE.

Oui ; mais une ombre, qui inſpirera encore aſſez d'effroi à ce vil Peuple, pour

le forcer de chercher son salut dans l'obscurité où le Destin l'a placé.

CHICANEAU.

Auriez-vous donc encore appris quelques nouvelles plus sérieuses que celles qui nous ont été apportées hier ?

DOM QUICHOTTE.

La révolution la plus fâcheuse menace tous les Ordres auxquels nous avions l'honneur d'appartenir sur la terre. Je viens d'être instruit, dans cet instant même, par un Gentilhomme Bas-Breton, qui en a crevé de dépit, de toutes les prétentions du dernier de tous les Ordres.

CHICANEAU.

Eh, que vous a donc rapporté cet infortuné Gentilhomme ?

TARTUFFE.

Au nom de ce tendre intérêt que je prends encore à ceux de mes Frères si

chéris, que j'ai laiſſés ſur la terre, inſtruiſez-moi.

DOM QUICHOTTE.

On attaque de toutes parts les privilèges de la Nobleſſe. On ne parle plus que de droits fondés par la Nature, de droits uſurpés dans leſquels chacun veut rentrer, de droits de liberté, de propriété, & de mille autres folies de cette eſpèce..... Comme ſi des *Manans* pouvoient jamais avoir d'autres droits que ceux que nous voudrons bien leur accorder! Ils prétendent, dit-on, qu'on leur rende celui de ſervir à côté de nous dans les Armées. Ah! *Vilains* que vous êtes! nous vous ferons rentrer ſous le joug, & nous vous y attacherons plus ſerrés que jamais, avec tous vos Philoſophes & tous vos Maîtres de Droit Naturel. Nous vous obligerons encore de courir la quintaine (1),

(1) Cette *quintaine* étoit l'obligation que les Seigneurs impoſoient à leurs vaſſaux de venir

de venir baiſer à certains jours les portes de nos nobles manoirs ; de battre les étangs pour empêcher les grenouilles de crier, quand les Dames Châtelaines ſeront occupées à enfanter des Héros ; vous ne pourrez plus vous marier ſans notre permiſſion, ni vous établir au-delà du lieu qui vous aura vu naître. Nous reprendrons, ſur-tout, nos droits de *prélibations* (1) & de *markette* (2) ; vous ne tra-

---

s'aſſommer à coups de perches, ſous les fenêtres de leurs maſures, pour les récréer eux & leurs illuſtres familles. Voyez la brochure, *Obſervations ſur les Préjugés de la Nobleſſe héréditaire*, où ſont rapportés pluſieurs autres traits auſſi merveilleux.

(1) *Prélibation* ſignifie la même choſe que *droit de cuiſſage* ou *droit du Seigneur*, c'eſt-à-dire, habitation avec les épouſées la première nuit de leurs noces. Cela rappelle ce que Lactance dit de l'infâme Maximien : *Ut ipſe in omnibus nuptiis prægustator eſſet.* Des Evêques s'attribuèrent auſſi ce droit, en qualité de hauts-Barons.

(2) *Marchet*, ou *Marcheta*, n'étoit pas moins

vaillerez plus que pour nous : & ; en attendant que nous ayons rétabli dans ſon ancienne ſplendeur tout cet état de féodalité, chef-d'œuvre de la politique humaine, nous vous enverrons aux Galères, ſi vous avez l'inſolence de regarder un de nos lièvres en face.

TARTUFFE.

Ah! Seigneur Chevalier, modérez-vous, de grace : oui, je le répète, la Providence ne permettra pas que de vils Roturiers attentent à de ſi beaux droits, qui ſont auſſi les nôtres.

---

en vigueur en Ecoſſe & en Angleterre. La *prélibation*, ſi contraire aux bonnes mœurs, ſi odieuſe & ſi tyrannique, ayant été abrogée par Malcom III, aux inſtances de la Reine ſon épouſe, on lui ſubſtitua une redevance en argent, qui fut nommée *le Marcher de la Mariée*. C'eſt cette redevance dont il eſt ici queſtion, & que les *Tenans* étoient obligés de payer au Seigneur du fief, pour le mariage de leurs filles.

CHICANEAU.

Soyez aſſuré, Seigneur Chevalier, que notre Cour, de ſon côté, ne le ſouffrira pas; car tous ces droits, que vous venez de citer, ſont auſſi les ſiens.

DOM QUICHOTTE.

Doucement, Seigneur Chicaneau, ne confondez pas, je vous prie, les droits de votre Cour avec ceux de la Nobleſſe. Apprenez que la Robe.... Mais, je la crois trop ſage pour qu'elle veuille s'élever au-delà du point qui lui eſt fixé.

CHICANEAU.

Mais il me ſemble que la Nobleſſe des Membres de la Cour.....

DOM QUICHOTTE.

Doit ſe taire.

TARTUFFE *à Chicaneau.*

Doucement, vous dis-je, ne l'irritez pas.

DOM QUICHOTTE.

Votre Cour aura, je crois, aſſez affaire de défendre ſes véritables droits, ſans ſe charger de ſoutenir les nôtres. Nos armes, nos armes ; voilà nos ſeuls appuis.

CHICANEAU.

Daignez obſerver que vous ne ſerez pas les plus forts, & que les *Vilains* ſeront au moins vingt contre un Gentilhomme ; mais Dieu nous garde de ces affreux déſordres ! Dites-moi, je vous prie, menaceroit-on auſſi notre Cour particulièrement ?

DOM QUICHOTTE.

Apprenez, s'il faut en croire le Gentilhomme Breton, tout récemment ſuffoqué par la ſublime vanité de ſes hautes prérogatives, qu'il ne s'agit de rien moins que de réduire toutes les fonctions du Parlement à celle de diſtribuer la juſtice particulière ; de lui enlever le droit de ſe mêler d'aucune affaire publique ; & qu'il ne ſera plus

question de lui pour enregiſtrer aucune Loi, pas même les plus ſimples Ordonnances.

CHICANEAU.

Qu'entends-je ? Non, non ; cette Cour ne ſe laiſſera pas réduire à cet excès d'aviliſſement.

TARTUFFE.

Eh ! que fera cette Cour ?

CHICANEAU.

Ce qu'elle fera ?

DOM QUICHOTTE.

Oui, voyons.

CHICANEAU.

Ce qu'elle fera ? Mais, elle délibérera.

TARTUFFE.

Eh bien ?

CHICANEAU.

Elle fera des Arrêtés.

DOM QUICHOTTE.

Après.

CHICANEAU.

Elle déclarera qu'on renverſe les Loix conſtitutives de la Monarchie.

TARTUFFE.

On la laiſſera délibérer, déclarer, arrêter tout ce qu'elle voudra, & cependant on ira toujours.

CHICANEAU.

Comment l'entendez-vous, Monſeigneur ? Enfin, enfin, elle décretera de priſe de corps.

DOM QUICHOTTE.

Qui ?

CHICANEAU.

La Nation entière.

DOM QUICHOTTE.

Ah ! pour le coup, Seigneur Chica-

neau, vous êtes abſolument hors de ſens. En attendant que vous ayez retrouvé l'uſage de votre raiſon, comme votre accès de colère à calmé le mien, je vais dire auſſi à Monſeigneur, très-paiſiblement, ce que le Gentilhomme Breton m'a raconté de relatif au Clergé.

TARTUFFE.

Vous me faites frémir ! Eſt-il donc auſſi queſtion de nous ?

DOM QUICHOTTE.

Il ſeroit charmant, en vérité, qu'on vous épargnât plus que les autres ! Ces mêmes *Manans* prétendent que vous avez uſurpé & envahi la plus grande partie des biens dont vous jouiſſez.

TARTUFFE.

Ah ! juſte ciel ! quelle calomnie !

DOM QUICHOTTE.

Qu'il eſt abſurde de vous laiſſer faire de ces biens un uſage ſi différent de celui

auquel ils étoient deſtinés ; qu'il eſt très-important, pour l'honneur de la Religion & l'intérêt de l'Etat, de vous rapprocher un peu plus de votre première inſtitution ; que vous n'êtes rien de ce que vous devriez être ; que votre conduite eſt diamétralement oppoſée aux principes de la Religion que vous prêchez ; ce qui fait que vous avez véritablement l'air de n'en plus croire un mot.

TARTUFFE.

Ah ! Seigneur Chevalier ! & le ciel ne tonne pas ſur ces abominables blaſphémateurs !

DOM QUICHOTTE.

Ce n'eſt pas tout : ils propoſent que vous rendiez compte de vos biens & de votre conduite ; ils voudroient qu'on fît une diſtribution plus égale de vos immenſes richeſſes, & qu'on payât mieux vos Vicaires & vos Curés, après avoir préalablement pris, ſans vous conſulter,

ſur ces biens, ce qu'ils croiront convenable pour acquitter les charges de l'Etat. Ils veulent que les Evêchés & autres Bénéfices du premier Ordre ſoient donnés au mérite, au travail & à l'expérience; que les Evêques n'aient qu'un état convenable, ſans luxe; qu'ils reſtent dans leurs Diocèſes, & qu'ils n'habitent plus la Capitale.

TARTUFFE.

Que d'horreurs! fut-il jamais un ſiècle plus dépravé? Comment inſulter ainſi à la Religion dans ſes Miniſtres!

CHICANEAU.

Monſeigneur, il faut convenir que vous vous êtes attiré quelques reproches aſſez fondés.

TARTUFFE.

Il vous ſied bien d'approuver des blaſphêmes! C'eſt à votre Cour qu'il faut imputer une partie des maux qui vont bouleverſer la terre.

CHICANEAU.

CHICANEAU.

Comment cela, s'il vous plaît ?

TARTUFFE.

Oserez-vous entreprendre de justifier la conduite si extravagante de la Cour ? de quoi s'avise-t-elle, après avoir enregistré, si paisiblement pendant des siècles, tant d'Edits, d'Impositions & de Taxes de toutes les sortes, de venir nous dire qu'elle n'en a plus le droit, & de faire ainsi naître l'idée de ces maudits Etats-Généraux, qu'elle craint, aujourd'hui, pour le moins autant que nous ? Quelle raison peut-elle donner de cette conduite si versatile, qui change, à chaque instant, selon les circonstances, qui n'a de solide & de permanent que le desir bien prouvé d'établir son autorité *aux dépens de qui il appartiendra ?*

CHICANEAU.

Je perds patience !

DOM QUICHOTTE.

Le Seigneur Tartuffe me paroît dire là de grandes & importantes vérités.

TARTUFFE.

Veuille me garder le Ciel d'offenſer qui que ce ſoit en les annonçant. Mon frère, Seigneur Chicaneau, calmez-vous encore un inſtant, & ſouffrez que je continue. Je dirai donc que l'on a découvert enfin quel étoit le but de la Cour, & que le Gouvernement, le Clergé, la Nobleſſe, & le Peuple ont ceſſé d'être dupes de ſes Remontrances & Repréſentations. Tout le monde s'eſt réuni pour aſſurer qu'il convenoit de ſe méfier de ſes projets ; que ſi elle avoit produit quelque bien, c'étoit ſans aucune bonne intention ; qu'il convenoit de la mettre pour jamais hors d'état de tout confondre & brouiller, comme par le paſſé ; qu'il étoit conſéquemment très-à-propos de lui interdire

absolument de s'occuper, sous quelque prétexte que ce fût, de l'administration publique; de lui enjoindre de juger, & de juger mieux & plus promptement qu'elle ne fait; de travailler à la réforme d'une Législation aussi atroce qu'absurde; de détruire ce labyrinthe de formes insidieuses, dans lesquelles se perd le droit le plus juste; de contenir, de réprimer la malignité & la cupidité de tant de Suppôts, dont elle entretient des armées qui ruinent les Peuples; de permettre enfin que ses Troupes Légères, connues sous la dénomination d'*Huissiers à Cheval*, d'*Huissiers à Verge*, puissent assigner, comme les autres Citoyens, ceux de Messieurs qui doivent & ne veulent pas payer. On prétend qu'il y a bien là de quoi occuper la Cour, sans qu'elle ait à se mêler du Gouvernement, & de tant de tracasseries qui la détournent des vraies & utiles fonctions pour lesquelles on l'a instituée.

DOM QUICHOTTE.

Voilà, je l'avoue, Seigneur Chicaneau, une tirade à laquelle je ne vois rien à répondre.

CHICANEAU.

Je pourrois, avant tout, répondre que le Clergé feroit infiniment mieux de s'occuper du soin de se réformer lui-même, que de perdre le temps à semer d'odieuses calomnies sur un Corps, sans la protection duquel il ne subsisteroit plus depuis long-temps. Je pourrois en dire autant de la Noblesse.

DOM QUICHOTTE.

De la Noblesse, Seigneur Chicaneau?

CHICANEAU.

Oui, de la Noblesse; &, puisque j'ai tant fait que de m'avancer, je poursuivrai; dussiez-vous vous armer de pied en cap: Seigneur Dom Quichotte, je vous dirai

vos vérités. *Cette brave, antique & respectable Nobleſſe*, qui ſe vante d'avoir été l'appui des Trônes & la protectrice des Nations, n'a jamais fait d'autre métier que de ſuſciter des troubles continuels, qui ont penſé plus d'une fois bouleverſer les Empires. C'eſt une propoſition que l'Hiſtoire démontre à chaque page. Tous ces beaux privilèges, qu'elle réclame, n'ont pour titres que ceux qu'elle a uſurpés, tantôt ſur les droits de la Souveraineté, tantôt ſur les droits les plus ſacrés des Peuples. Croyez-vous que jamais les Rois ayent pu conſentir à n'être que des Seigneurs Suzerains? & que les Peuples, de leur côté, ayent bien librement approuvé & la fondation & l'uſage de tant de beaux droits, dont vous nous avez cité vous-même une partie il n'y a qu'un inſtant?

DOM QUICHOTTE.

J'étouffe! Et dans ma rage.....

TARTUFFE.

Laiſſez-le conclurre, Seigneur Chevalier; il ne vous en coûtera pas davantage d'aller juſqu'à la fin.

CHICANEAU.

Oui, je conclurai que *cette brave, antique & reſpectable Nobleſſe*, n'eſt pas plus fondée en raiſon, pour maintenir & défendre ceux des ſots privilèges qui lui ſont demeurés, & qu'on peut démontrer être nuiſibles, qu'elle ne l'étoit autrefois pour ſoutenir tant de barbares extravagances, qu'elle auroit aſſurément honte aujourd'hui de réclamer. Quoique j'aie l'honneur d'être Gentilhomme auſſi, en ma qualité d'Arrière-Petit-Fils d'un Secrétaire du Roi, étant Chicaneau IV du nom, j'avouerai que *la brave, antique & reſpectable Nobleſſe*, n'a rien de juſte à répliquer aux Rois qui veulent être Rois, ni aux Nations qui veulent jouir des droits de leur impreſcriptible liberté. N'eſt-il pas

ridicule qu'en vertu de ſes prétendus droits, elle croie toujours avoir celui de s'aſſeoir aux premières places, & d'occuper les poſtes les plus importans, ſans être obligée de faire des preuves de capacité & de mérite perſonnel, beaucoup plus néceſſaires, ſans doute, que les preuves très-équivoques de ſon lignage ? N'eſt-il pas démontré que ce ſot préjugé eſt nuiſible ſous tous les rapports ; qu'il porte le plus grand dommage à la choſe publique ; qu'il détruit tout eſprit d'émulation dans les ordres inférieurs ; n'eſt-il pas évident que *cette antique & reſpectable Nobleſſe*, de Cour, de Ville & de Campagne, ruine toutes les contrées où elle s'eſt ainſi établie, par les appointemens, penſions, autres dons, graces de tous les genres qu'elle exige, par les exemptions dont elle jouit, par les établiſſemens fondés, pour elle ſeule, de l'argent de tous, & qu'il eſt plus que temps de mettre un terme à ce genre de déprédation ? Ne s'eſt-elle pas encore emparé de tous les biens de l'Egliſe, qu'elle

a jugé dignes de ſon attention ? Ne rejette-t'elle pas continuellement, avec le mépris le plus inſultant, les places d'un revenu médiocre, quelqu'honorables & quelqu'utiles que ſoient les travaux de ces mêmes places ? N'eſt-il pas enfin auſſi rare de voir un Gentilhomme Vicaire ou Curé de campagne, qu'il l'eſt de voir un Roturier Evêque ? . . . . Nous dira-t'on que les Nobles n'ont de talent & de vocation que pour l'Epiſcopat, & que les Roturiers ne peuvent être que Curés ou Vicaires ? Voilà, par exemple, Monſeigneur Tartuffe, que je crois trop modeſte pour ne pas avouer qu'il y a mille Prêtres dans ſon Diocèſe, qui, ſans doute, valent mieux que lui ; & que ſi les Bénéfices, dont il jouit pour la plus grande gloire de Dieu, euſſent été donnés au concours & à une élection libre, il auroit eu probablement beaucoup de peine à attraper une très-modique penſion, malgré ſes hautes connoiſſances & ſes profondes vertus ? . . . .

TARTUFFE.

Ah ! mon Frère, épargnez-moi, de grace. Je confeſſe que je ſuis un des plus médiocres des ouvriers appelés à travailler la vigne du Seigneur.

CHICANEAU.

J'ajouterai.....

DOM QUICHOTTE.

Halte-là, Seigneur Chicaneau, ou je vous pourfends de la tête à la ceinture. Ma patience eſt à bout.

TARTUFFE.

Hélas ! au lieu de perdre ainſi notre temps à nous faire réciproquement des reproches, qui, je l'avoue, ne ſont pas ſans juſtice, que ne l'employons-nous à inſpirer aux Ordres dans leſquels nous avons vécu, l'eſprit de paix qui, en les rapprochant, unira & confondra tous leurs intérêts dans un ſeul ? C'eſt là le ſeul

moyen qu'ils ayent de résister aux efforts de cette vile multitude.

DOM QUICHOTTE.

Il faut *exterminer.*

CHICANEAU.

Il faut *décréter.*

TARTUFFE.

Je voudrois pouvoir dire, avec quelqu'espoir : il faut *excommunier ;* mais ces trois moyens sont à peu près d'une égale foiblesse. La Noblesse ne sauroit *exterminer*, parce que les Vilains ne se prêteront pas à cet arrangement ; la Cour se fera rire au nez si elle *décrète ;* & quant à *l'excommunication*, aucun de nous n'oseroit plus en parler..... Je serois d'avis, sauf le vôtre, mes Frères, de faire répandre beaucoup de calomnie contre les Gouvernemens qui n'usent pas de toutes les forces que leur a confiées la Providence, pour arrêter de tels désordres ; de travailler

ſourdement à diviſer ce qu'on appelle *le Tiers-Etat*, de ſuſciter les habitans des campagnes contre les habitans des villes. Peut-être avec un peu d'adreſſe obtiendrions-nous quelques ſuccès, ne fut-ce, je le répète, que celui de les diviſer.

DOM QUICHOTTE.

Entendez-vous ?... Le train redouble.... *Mes armes ! Mes armes !*

CHICANEAU.

Ma robe ! Ma robe !

TARTUFFE.

Vous perdrez tout, mes Frères ; & vous vous ferez aſſommer. Arrêtez, arrêtez ! (*ſeul*) Hélas ! s'il en eſt temps encore, je vais tâcher, par mes prières & mes intrigues, d'arrêter le coup qui nous menace.

FIN.

NOTE

Des Ouvrages qui regardent la discussion présente des droits du Tiers, contre les prérogatives & prétentions de la Noblesse, du Clergé & de la Robe, qui se trouvent chez les mêmes Libraires.

Avis au Tiers-Etat, in-8°. 1 l. 4 s.

Lettres contre les Immunités Eccléśiastiques, en réponse aux Remontrances du Clergé, de 1776 & de 1778, in-8°. broché, 3 l.

Ultimatum d'un Citoyen du Tiers-Etat au Mémoire des Princes, présenté au Roi, in-8°. 1 l. 4 s.

Avis aux Parisiens, in-8°. 12 s.

Manière dont les Parisiens doivent s'assembler & faire connoître leur vœu, in-8°. 12 s.

Jugement du Champ de Mars, rendu le Peuple assemblé, les Laboureurs y séant, du 26 Décembre 1788, in 8°. 1 l. 4 s.

Plaintes, Doléances, Remontrances & Vœu de N. bourgeois de Paris, in-8°. 1 l. 4 s.

Le Fanal du Tiers-Etat, in-8°. 1 l. 4 s.

Discours dans lequel on examine les deux ques-

tions suivantes : 1°. Un Monarque a-t'il le droit de changer une constitution évidemment vicieuse ? 2°. Est-il prudent à lui, & est-il de son intérêt de l'entreprendre ? suivi de réflexions pratiques, par le Comte de Windisch-Grætz, in-8°. 1 l. 16 s.

Principes positifs de Fénelon & de M. Necker sur l'Administration, in-8°. 1 l. 4 s.

Considérations sur l'Ordre de Cincinnatus, par le Comte de Mirabeau. Londres, 1788, in-8°. broché, 5 l.

Les Curés de Dauphiné, à leurs Confrères les Recteurs de Bretagne, in-8°. 18 s.

Le Clergé soumis à la Corvée par les Loix du Royaume, 12 s.

Plan de conduite donné à l'Archevêque de Sens, Principal Ministre, au mois de juin 1788, dont l'Original en chiffres a été trouvé chez lui, 1789, 12 s.

La Première aux Grands, 1 l. 4 s.

Lettre d'un Curé du Lyonnois, à Monseigneur l'Archevêque & Comte de Lyon, au sujet de son Mandement sur le beurre, le lait, le fromage & les œufs, 18 s.

Le Tout est-il plus grand que la Partie ? 1 l. 4 s.

Conſtitution de l'Angleterre par Delolme ; Paris, 1788, édition plus correcte que la précédente, faite en pays étranger ; 2 vol. in-8°. 6 l. rel. en un, & broché, 5 l.

De l'Adminiſtration Provinciale, & de la Réforme de l'Impôt, par M. le Trône, 1788, in-8°. 2 vol. br. 12 l.

Recherches ſur la nature & les cauſes de la Richeſſe des Nations, traduites de l'Anglois de M. Smith, 1788, in-8°. 2 vol. br. 10 l.